

Africains, Asiatiques) y sont réfractaires à peu près dans une égale mesure. L'Européen lui-même en est préservé après une première attaque, mais perd, comme le nègre, le privilège de l'immunité, après un séjour prolongé dans un climat tempéré.

La race nègre paraît avoir une *prédisposition* toute particulière pour la *phthisie pulmonaire* qui la frappe dès qu'il s'éloigne de son pays originaire (Boudin); ajoutons enfin que, dans les pays intertropicaux, le *choléra* frappe de préférence les *racés de couleur* (nègres, mulâtres).

5° **Différences au point de vue de la vitalité et de la mortalité.** — La race exerce une influence incontestable sur la mortalité. Suivant Virey, la race caucasique aurait une plus longue durée de vie que les races mongole et malaise. Il paraît actuellement démontré, qu'en faisant la part des circonstances de climat, de régime et de civilisation, la *durée moyenne* de la vie est à peu près la même chez les différentes races d'hommes, et qu'on peut l'évaluer à 70 ou 80 ans (Prichard). D'après Buffon, la durée ordinaire de la vie est égale à la durée de l'accroissement multipliée par 7 ou 8. Flourens accepte la même base d'évaluation, mais prend comme limite de l'accroissement, l'époque où se fait la réunion de l'épiphyse aux os et la multiplie par 5; dans ces conditions, il trouve que la vie moyenne de l'homme doit être de 90 à 100 ans, ce qui est rare.

DÉMOGRAPHIE.

La démographie, science encore nouvelle, se propose surtout pour but d'étudier la population et les causes qui peuvent la modifier, c'est-à-dire les mariages, les naissances et les morts.

1° POPULATION.

Suivant une hypothèse généralement admise, la *population*, en l'absence de tout obstacle à son développement, croît suivant une *progression géométrique*; tandis que les *moyens de subsistance* ne peuvent jamais augmenter que selon une *progression arithmétique*. Si cette théorie était vraie, l'accroissement de la population d'un peuple devrait s'arrêter nécessairement, dès qu'il serait arrivé au niveau de ses moyens de subsistance; heureusement cette doctrine assez peu consolante n'a pas été vérifiée par les faits (Quetelet, Michel Lévy).

On entend, par *densité* de la population spécifique d'un pays, le nombre d'habitants qui occupent en moyenne une étendue convenue de terrain (1 kilomètre); on comprend dans ce chiffre aussi bien la population des villes que celle des campagnes. Il paraît actuellement démontré que la population spécifique d'un pays est presque toujours en raison directe de sa richesse, de sa fertilité et de son industrie (Becquerel).

Voici le tableau de la population des principaux États du globe, avec le nombre d'habitants par kilomètre carré :

Tableau de la population des principaux États du globe.

NOMS DES PAYS.	NOMBRE DES HABITANTS.	NOMBRE D'HABITANTS par kilomètre carré.
Europe.		
France 1861 (89 départements).....	37.382.228	69.0
— 1866 —	38.017.094	70.0
— 1872 (86 départements et cir- conscription de Belfort).....	36.102.921	68.30
Angleterre, Royaume-Uni et Malte (1871).....	31.876.834	101.1
Irlande seule (1871).....	5.442.377	64.0
Belgique (1873).....	5.253.821	181.1
Hollande (1874).....	3.767.263	114.1
Autriche (1869).....	20.394.980	67.9
Hongrie.....	15.509.455	47.8
Prusse (1871).....	24.643.698	71.0
Bavière (1871).....	4.863.450	63.9
Saxe (1871).....	2.556.244	170.4
Empire d'Allemagne (1871).....	41.060.846	75.9
Italie (1871).....	26.801.154	90.5
Sicile seule.....	2.584.099	89.1
Suisse (1870).....	2.669.147	65.1
Espagne (1870).....	16.262.422	32.8
Portugal (1872).....	4.011.908	45.0
Grèce (1870).....	1.457.894	29.1
Russie d'Europe (Pologne comprise) (1870).....	71.730.980	14.2
Grand-duché de Finlande (1872)....	1.832.138	4.9
Caucase (1871).....	4.893.332	10.9
Danemark (1874).....	1.874.000	49.3
Islande (1874).....	71.100	0.6
Suède (1874).....	4.341.559	10.6
Norwège.....	1.763.000	5.5
Turquie d'Europe et Serbie.....	9.838.000	24.1
Moldavie et Valachie.....	4.500.000	37.1
Asie.		
Turquie d'Asie.....	13.171.000	6.8
Perse, Afghanistan, Beloutchistan...	10.000.000	3.8

NOMS DES PAYS.	NOMBRE DES HABITANTS.	NOMBRE D'HABITANTS par kilomètre carré.
Asie (suite).		
Hindustan (empire anglais).....	190.563.048	81.4
États protégés.....	48.267.910	34.0
Ceylan.....	2.405.287	38.1
Empire Birman, de Siam, d'Annam..	20.256.900	11.2
Chine.....	404.946.514	100.6
Japon.....	33.110.825	82.1
Sibérie.....	3.428.867	0.2
Asie centrale.....	3.800.628	1.1
Afrique.		
Egypte.....	16.922.000	7.5
Egypte proprement dite.....	5.232.000	9.5
Algérie.....	2.414.218	3.6
Sénégal.....	210.339	63.0
Ile Bourbon.....	193.362	76.8
Ile Maurice.....	317.069	165.6
Colonie du Cap.....	496.385	0.9
Port-Natal.....	289.773	6.3
Madère.....	118.609	144.1
Amérique.		
États-Unis (1871).....	38.558.374	0.4
Canada.....	3.718.745	4.8
Mexique.....	9.276.079	4.8
Jamaïque.....	506.154	46.0
La Martinique.....	156.799	158.8
La Guadeloupe.....	163.600	88.6
Cuba.....	1.400.000	11.7
Porto-Rico.....	625.000	66.9
Haiti.....	572.000	24.1
Amérique centrale.....	2.831.410	4.9
Pérou.....	2.500.000	1.6
Chili (1874).....	2.068.047	6.0
Brésil.....	9.700.187	1.1

Si nous examinons plus spécialement la question au point de vue de la France, nous trouvons, dans l'ouvrage de Proust, des documents intéressants sur la population, considérée dans ses rapports avec l'âge, les sexes, les cultes, les nationalités, etc.; nous les résumons ici en quelques mots :

A. *Population statistique de la France.* — Le dénombrement de 1866 donnait, pour l'ensemble de la population, 38,017,094 habitants, soit 70,10 par kilomètre carré. — Celui de 1872 ne donne plus que 36,102,943 habitants, soit une diminution de 2,089,143 habitants causée par la perte de l'Alsace-Lorraine, — les désastres de la guerre, — les épidémies de variole des années 1870 et 1871, — le déficit des naissances pendant les mêmes années, par suite du ralentissement des mariages.

B. *Population spécifique.* — Le nombre moyen des habitants, qui en 1866 était de 70,10, n'est plus que de 68,30 par kilomètre carré.

C. *Population urbaine et rurale.* — La première est de 11,214,017 habitants, la deuxième de 24,888,904. La population urbaine tend toujours à s'accroître : 1° par l'émigration des populations rurales vers les villes; — 2° par le passage, dans la catégorie des villes, d'un certain nombre de communes rurales dont la population s'est accrue.

D. *Population selon l'origine et selon la nationalité.* — Elle se subdivise comme il suit en France :

Français	Nés dans le département où ils résident.....	30.676.943	} 35.362.253	97.97 %
		Nés dans d'autres départements.....		
	Alsaciens-Lorrains résidant en France et ayant opté pour la nationalité française.....	126.143		
	Étrangers naturalisés français.....	15.303		
	Étrangers résidant en France.....	730.844		
TOTAL.....		36.093.097	100.00 %	

E. *Population suivant les cultes.* — La répartition de 1872 donne les chiffres suivants que l'auteur a rapprochés de celle de 1866.

DÉSIGNATION DE CULTES.	NOMBRE.	RAPPORT P. 100	
		1872	1866
Catholiques.....	35.387.703	98.02	97.48
Protestants. { Calvinistes.....	580.000	1.60	2.25
Luthériens.....			
Autres cultes protestants.....			
Israélites.....	49.439	0.14	0.23
Autres cultes non chrétiens.....	9.071	0.01	0.06
Individus qui ont déclaré ne suivre aucun culte ou dont le culte n'a pu être constaté.....	81.951	0.23	

Nous ferons remarquer que, pour les catholiques, le chiffre officiel est loin d'être exact; qu'on inscrit dans cette catégorie ceux qui ne se déclarent ni juifs, ni protestants, et qu'on devrait plutôt peut être désigner sous le titre libres-penseurs.

F. *Population suivant le degré d'instruction.* — Le recensement, fait pour la première fois en 1866, a donné les résultats suivants : les 9/10^e des enfants, plus du 1/5^e, et moins du 1/4 des jeunes gens au-dessous de 20 ans accomplis, et plus du tiers de la population majeure ne savaient ni lire ni écrire. En 1856, sur 100 mariés, on comptait 39 illettrés; — en 1872, on n'en compte plus que 28. — En résumé, les 30 centièmes de la population sont absolument dénués d'instruction. — Pour le sexe masculin, la proportion est de 27,41 (plus du quart); pour le sexe féminin 33,47 (le tiers).

G. Population par sexe et par état civil. — La statistique de 1872 donne :

Sexe masculin.....	17.981.511	} 36.402.921	} 49.81 p. 100
Sexe féminin.....	18.120.410		

C'est-à-dire 99 hommes pour 100 femmes.
Pour l'état civil :

ÉTAT CIVIL.	SEXE		TOTAL.
	MASCULIN.	FÉMININ.	
Enfants.....	5.875.089	4.807.427	10.682.516
Célibataires adultes..	3.755.367	4.037.341	5.702.708
Mariés.....	7.344.519	7.316.730	14.661.249
Veufs.....	1.007.536	1.958.912	2.966.448
TOTAUX.....	17.982.511	18.120.410	36.402.921

La comparaison avec les tableaux de 1866 montre que la proportion des gens mariés et des enfants a augmenté légèrement. Le nombre des veufs s'est accru de 0,24 pour le sexe masculin ; de 0,54 pour les femmes.

H. Population par âges. — La statistique donne les chiffres suivants :

AGE MOYEN DE LA POPULATION FRANÇAISE.

DÉNOMBREMENTS.	SEXE		SEXE		LES 2 SEXES	
	MASCULIN.		FÉMININ.		RÉUNIS.	
	ans.	mois.	ans.	mois.	ans.	mois.
Dénombrement de 1851.....	30	6	31	5	30	11
— de 1856.....	30	8	31	3	30	5
— de 1861.....	30	11	31	6	31	3
— de 1866.....	31	2	31	8	31	5
— de 1872.....	31	3	32	5	31	8

POPULATION PAR ÂGES.

PÉRIODE D'ÂGE.	NOMBRES ABSOLUS.			NOMBRES PROPORTIONNELS.		
	SEXE MASCULIN.	SEXE FÉMININ.	LES DEUX SEXES.	SEXE MASCULIN.	SEXE FÉMININ.	LES DEUX SEXES.
De 0 à 5 ans..	1.696.951	1.635.066	3.352.017	4.704	4.588	9.292
5 40 — ..	1.623.568	1.609.343	3.267.343	4.598	4.461	9.059
10 15 — ..	1.597.799	1.534.018	3.140.817	4.229	4.277	8.706
15 20 — ..	1.380.096	1.517.526	3.047.622	4.241	4.207	8.448
20 25 — ..	1.509.327	1.663.254	3.172.581	4.184	4.510	8.794
25 30 — ..	1.291.412	1.313.309	2.604.721	3.580	3.640	7.220
30 35 — ..	1.276.806	1.265.232	2.542.088	3.539	3.508	7.047
35 40 — ..	1.248.510	1.236.748	2.485.258	3.461	3.428	6.889
40 45 — ..	1.169.302	1.159.886	2.329.188	3.241	3.215	6.456
45 50 — ..	1.097.496	1.098.511	2.196.007	3.042	3.043	6.087
50 55 — ..	983.468	994.904	1.974.384	2.726	2.746	5.472
55 60 — ..	889.808	896.778	1.786.586	2.466	2.485	4.951
60 65 — ..	747.694	755.439	1.503.133	2.073	2.094	4.167
65 70 — ..	533.578	567.792	1.101.370	1.479	1.574	3.053
70 75 — ..	406.677	430.680	837.357	1.127	1.194	2.321
75 80 — ..	217.547	250.734	468.270	603	695	1.298
80 85 — ..	81.535	108.695	190.230	226	301	527
85 90 — ..	23.316	36.555	91.871	70	101	171
90 95 — ..	5.205	7.722	12.927	14	22	36
Centenaires.	70	120	180	2	4	6

Il résulte de la comparaison des tableaux de 1866 et 1872, que les pertes les plus considérables ont porté sur les adultes (de 15 à 60 ans), puis sur les enfants (de 0 à 15 ans) ; celui des vieillards a diminué à peine (60 ans et au-dessus).

I. Population d'après les professions. — A ce point de vue

on divise les professions en 4 classes : 1^o celles qui gagnent directement leur vie sans recourir au salaire ; — 2^o les employés ; — 3^o les ouvriers ; — 4^o les journaliers. — L'agriculture et les professions qui s'y rattachent comprennent plus de la moitié de la population, l'industrie le quart, le commerce un huitième.

2^o **Causes qui modifient le mouvement de la population.** — Ce sont la matrimonialité, la natalité et la mortalité.

Matrimonialité. — La question du mariage doit être étudiée, avec Proust, au point de vue de la fréquence des unions, de l'état civil, de l'âge des conjoints et de l'influence du mariage sur la santé, la criminalité, l'aliénation mentale, le suicide et la mortalité.

Fréquence. — D'après Bertillon, l'aptitude matrimoniale sur 100 habitants est représentée par les chiffres suivants : Angleterre 64, — France 57,2, — Danemark 58,6, — Belgique 42,7, — Pays-Bas 52,3, — Norvège 33,7.

De 1831 à 1865, il y a eu un accroissement évident dans les moyennes annuelles des mariages ; en France, cette augmentation a continué jusqu'en 1869, pour diminuer en 1870 (1869, 30,344,82 ; — 1870, 223,705) pour s'élever de nouveau, en 1872, à un chiffre qu'on n'avait jamais atteint (352,753). En France, c'est le département de la Seine qui, à population égale, fournit le plus grand nombre de mariages (1,13 pour 100 habitants, en 1872).

Dans presque tous les pays, la probabilité des mariages est plus grande pour l'homme que pour la femme. En Hollande et en Angleterre, ce rapport est comme 52,8 : 61,9. — La proportion des mariages de veufs est approximativement double de celle des mariages de veuves, jusqu'à l'âge de 30 ans, et est triple de 30 à 60 ans. Ces

seconds mariages sont encore plus fréquents en Angleterre, en Hollande et surtout en Autriche.

Bertillon a démontré également que la mortalité n'est pas, comme on le croyait autrefois, en raison de la fréquence des mariages ; on avait confondu la mortalité générale, qui s'accroît en raison des naissances et par suite des mariages, et la mortalité à chaque âge. Il a établi en outre que les unions hâtives et très-fécondes sont le salut des nations à mortalité rapide, comme les Islandais.

Mariage au point de vue de l'âge des conjoints. — En France, en Italie et en Belgique, on se marie ordinairement de 25 à 35 ans chez les hommes, en Angleterre de 20 à 30. — Le département de la Seine présente à ce point de vue une exception : on se marie moins de 25 à 30 ans ; le nombre des mariages augmente avec l'âge, et n'arrive à évaluer ou à surpasser la matrimonialité massive de la France entière qu'au delà de 40 ans, pour les hommes, et de 35 pour les femmes.

Suivant Bertillon, la différence d'âge entre les époux, sensible dans la jeunesse, va en décroissant avec l'âge ; l'homme et la femme d'un âge avancé cherchent à compenser leur âge en prenant une épouse ou un époux plus jeune ; ainsi la femme âgée de plus de 35 ans prendra un mari moins âgé qu'elle, et le mari de 60 ans choisira une femme de 40.

Quant au rapport entre la fécondité des mariages et l'âge des époux, Salder est arrivé aux résultats suivants : la fécondité moyenne qui est de 4,1 enfants par mariage, s'élève à 5,11 quand l'homme a dépassé 26 ans ; puis redescend à 4,43, lorsqu'il a de 26 à 36 ; et à 2,84 s'il se marie après sa 36^e année ; — mêmes résultats pour la femme : quand elle se marie avant 26 ans, la fécondité est de 5,13 ; — de 26 à 36 ans, 3,5 ; — au delà de 36 ans,

elle tombe à 2, 89. Quand la femme est trop jeune, la fécondité est moindre et les enfants sont moins viables ; ainsi au-dessous de 16 ans, la fécondité est de 4,4 naissances par mariage, avec une mortalité de 28 pour 100 ; — de 16 à 20, la natalité est de 4,63 enfants, avec 20 décès ; — de 20 à 24, 5,21 enfants et 18,8 décès. Les mariages hâtifs sont donc préjudiciables, aussi bien à la fécondité de la mère qu'à la vitalité de l'enfant.

Ces recherches viennent confirmer les propositions suivantes émises autrefois par Salder, Finlayson et Quételet : 1° que les mariages trop précoces amènent la stérilité, et produisent des enfants qui ont moins de chances probables de vie ; — 2° que la plus grande fécondité s'observe chez l'homme avant 33 ans, pour la femme avant 26 ans ; — 3° que, toutes choses égales d'ailleurs, les mariages les plus productifs sont ceux où l'homme a au moins l'âge de la femme ou plus que cet âge, sans l'excéder beaucoup ; — 4° qu'en général, la femme est féconde pendant 25 ans environ ; chaque grossesse avec l'allaitement durant 18 mois, elle peut mettre au monde 16 enfants, abstraction faite des grossesses multiples.

Influence du mariage sur la criminalité. — Cette question a été surtout étudiée par Bertillon qui a considéré deux périodes assez éloignées, 1840 à 1845 et 1861 à 1868.

D'après lui, le chiffre 100 représentant la criminalité des célibataires, celle des époux n'est que de 49, 25 pour les crimes contre les personnes, et de 45,50 pour les attentats contre la propriété. — Le mariage a donc une *influence heureuse* sur la criminalité. Cette influence est surtout marquée pour la femme ; ainsi le degré de préservation du crime par le fait du mariage qui est de 1,7 pour les hommes, s'élève à 2,45 pour la femme.

Le veuvage diminue le nombre des attentats contre la

propriété, mais augmente la criminalité contre les personnes (Proust).

Influence du mariage sur l'aliénation mentale. — Son influence est encore plus manifeste que sur la criminalité. Elle réduit de *près de moitié* le nombre des cas de folie.

Influence du mariage sur le suicide. — Même *action bienfaisante* ; le célibat et le veuvage sont des causes actives de suicide que diminue sensiblement le mariage. Ainsi sur 1 million d'individus, on aura, par an, chez les gens non mariés, 273 suicides ; — chez les veufs 628 ; — chez les gens mariés 240 seulement. La fréquence des suicides chez les époux est inférieure à celle des célibataires dans le rapport de 100 à 111.

Influence du mariage sur la mortalité. — Le mariage exerce aussi une action salutaire sur la viabilité (Legoyt, Baumhauer). D'après Bertillon, sur 1,000 hommes de 40 à 45 ans, on compte en France 9,55 décès d'hommes mariés ; 16 chez les célibataires ; 18,89 chez les veufs. — De 30 à 35 ans, la mortalité des mariés étant de 100 celle des célibataires est de 169 ; celle des veufs de 281 ; — de 35 à 40 ans, celle des célibataires est de 175 ; celle des veufs de 233 ; — de 40 à 45 ans, mortalité des célibataires, 174 ; celle des veufs, 198 ; — de 45 à 50 ans, célibataires, 171 ; veufs, 194.

L'influence désastreuse du veuvage va en diminuant avec l'âge, mais persiste et donne une mortalité toujours plus élevée que le célibat et le mariage.

Le veuvage est plus préjudiciable à l'homme qu'à la femme, la probabilité de mort devient pour le veuf double ou triple chez l'homme, et le danger est d'autant plus grand que le veuf est plus jeune : ainsi avant 25 ans, il est 3 ou 4 fois plus à craindre ; ce danger s'atténue après la 40^e ou 50^e année en France, mais persiste en

Belgique et à Paris. Il en est de même pour les femmes jusqu'à 35 ou 40 ans.

Il est bon de faire remarquer que l'influence heureuse du mariage disparaît quand l'union a lieu prématurément; le mariage devient alors une cause de danger : ainsi la mortalité qui, au-dessous de 20 ans, est de 14 chez l'homme, monte à 100 chez l'homme marié au-dessous de cet âge (Bertillon); — de 20 à 21 ans il y a encore une augmentation dans la mortalité; — de 21 à 22, le mariage n'a pas d'influence sensible; — de 22 à 23, on constate une diminution de la mortalité qui va en augmentant jusqu'à 24, 25 ans et au delà. — Pour la femme, le mariage devient une cause de mortalité au-dessous de 25 ans.

En 1872, la statistique a donné des résultats identiques : mortalité plus faible dans le mariage que dans le célibat, excepté pourtant pour les personnes mariées au-dessous de 20 ans; la mortalité des mariés étant 1,63 celle des célibataires est de 0,65. En présence de ces résultats et des dangers des mariages prématurés, Bertillon se demande s'il n'y aurait pas lieu de modifier la loi qui autorise le mariage de la jeune fille à 15 ans et celui de l'homme à 18.

Ajoutons enfin, d'après Bertillon, que : 1° sur 1,000 couples existants, il y a chaque année en France 40 nouveaux mariages, et 33 à 34 mariages rompus; — 2° que sur 1,000 mariages rompus, 992,4 le sont par la mort; 7,6 par séparation de corps; — 3° que sur 1,000 demandes en séparation de 1861 à 1868, il y en a eu 105,5 de la part du mari, et 894,5 de la part de la femme; — 4° que le nombre des séparations de corps est dans tous les pays en voie d'accroissement; en France particulièrement, de 1840 à 1845, sur 10,000 couples existants il y avait 1,34 demandes; — depuis 20 ans, ce nombre a doublé; il est

actuellement de 3,40. — Il en est de même en Bavière, en Belgique et en Hollande.

Nous avons vu précédemment l'influence de la *consanguinité* au point de vue du mariage. Voici, d'après la statistique, la fréquence et le degré de parenté de ces mariages.

MARIAGES CONSANGUINS.

NOMBRE DES MARIAGES.	DÉPARTEMENT de la Seine.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	FRANCE entière.
Entre neveux et tantes.	1	11	37	49
Entre oncles et nièces..	19	56	126	201
Entre beaux-frères et belles-sœurs.....	55	270	713	1.038
Entre cousines et cou- sins germains.....	275	656	2.516	3.447

En résumé, on voit que le mariage, tant au point de vue individuel qu'au point de vue social, présente des *avantages évidents* : les individus mariés ont plus de chance de vivre longtemps; ils sont moins exposés au suicide, à l'aliénation mentale, aux crimes et aux autres délits. La statistique permet enfin de constater, qu'au point de vue de la matrimonialité, la France n'est pas une des moins favorisées; mais les mariages sont en général assez tardifs, et la fécondité est moins grande.

Les *circonstances* qui peuvent *modifier* les conditions du mariage sont : 1° l'*aptitude physique à l'accouchement*; certaines difformités du bassin exposent en effet, en cas

de grossesse, à la fois la vie de la mère et de l'enfant, ainsi, quand le diamètre antéro-postérieur du détroit abdominal a moins de 3 pouces de longueur, il est plus prudent d'interdire le mariage. Fœdéré le défendait quand le bassin n'avait pas 4 pouces au diamètre sacro-vertébral du détroit supérieur; — 2° l'âge avancé de la femme, qui expose à l'avortement et à ses suites; — 3° certaines *maladies* qui peuvent être plus ou moins aggravées par le mariage, telles que les phlegmasies chroniques, la phthisie pulmonaire, le cancer de l'utérus, les hernies irréductibles, les anévrysmes du cœur et des gros vaisseaux, l'aliénation mentale, les maladies du cerveau, l'épilepsie, l'hystérie; — 4° la *consanguinité*, nous avons déjà parlé précédemment des inconvénients qui peuvent en résulter, au point de vue de la fécondité et de l'avenir de l'enfant. Rillet a insisté tout particulièrement sur l'abaissement de la force vitale et les accidents qui peuvent résulter de ces unions: *a.* absence de conception, — *b.* retard de la conception, — *c.* conception imparfaite (fausse couche), — *d.* produits incomplets (monstruosités), — *e.* produits tout particulièrement prédisposés aux maladies du système nerveux (épilepsie, imbécillité ou idiotie, surdi-mutité, paralysie, affections cérébrales), — *f.* produits dont la constitution physique et morale est imparfaite, — *g.* produits qui meurent en bas-âge, et dans une proportion plus forte que les autres enfants, — *h.* produits qui, s'ils franchissent la première enfance, sont moins aptes que d'autres à résister à la maladie et à la mort. — Ces tristes conclusions n'ont pas été du reste confirmées par d'autres observateurs qui n'accordent pas à la consanguinité une influence aussi funeste (Périer, Aug. Voisin). Suivant Legoyt, le nombre des mariages consanguins, au point de vue de la fécondité, n'est qu'un des points de la question; il faut

draît savoir, suivant lui: 1° si les enfants issus de ces mariages naissent dans des conditions de vitalité inférieure à celles des autres enfants; — 2° si ces unions sont plus ou moins fécondes que les autres, et, pour cela, connaître une foule de questions étrangères à la consanguinité (état de santé des deux époux, maladies antérieures, différence plus ou moins marquée de leur âge, degré d'aisance de chaque couple, etc). Legoyt, tout en considérant le problème comme à peu près insoluble par la voie de la statistique, tend à admettre l'influence fâcheuse de la consanguinité, surtout de la consanguinité très-rapprochée (Michel Lévy).

NATALITÉ.

Natalité en général. — On entend en général par *natalité* le rapport qui existe entre le nombre des naissances et la population. Suivant Bertillon, cette définition n'est pas absolument exacte, et pour lui, la fécondité d'un peuple est le rapport entre le nombre des naissances et le chiffre des vivants qui les produisent.

Les *limites* dans lesquelles les individus sont aptes à la reproduction sont de 15 à 50 ans. Bertillon pensait d'abord qu'au delà de 45 ans, il n'y avait guère d'accouchement, mais il résulte des statistiques faites avec beaucoup de soin, en Suède et en Norwège, qu'entre 45 et 50 ans, il y a encore un nombre considérable d'enfantements, 100 à 200 pour 10,000 femmes; — au-delà de 50 ans, ils deviennent très-rares, 1 à 2 seulement pour 10,000 femmes. — Farr, de Londres, admet comme

NOTA. — Ce chapitre et celui de la mortalité sont en grande partie le résumé des articles publiés dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, par M. le Dr Bertillon.